

**Tout en discrétion,  
le Palais Rameau retrouve ses allures d'antan,  
et les aménagements de son nouveau  
chapitre de vie se concrétisent.**

Monument classé depuis 2002, et la **contrainte de réversibilité s'impose**. C'est-à-dire que pour les aménagements intérieurs et extérieurs nous avons l'obligation de **conserver l'apparence historique**.

## Une super structure en intérieur

En intérieur, on ne peut ni s'accrocher au mur, ni au plafond et ni au sol. Les architectes ont donc opté pour une construction rappelant le système sur pilotis pour créer « des boîtes dans la boîte ». L'ensemble de la structure porté par des micropieux a pris forme en mai sur la première moitié du bâtiment et se poursuivra à la mi-septembre.

Le projet veut s'inscrire au maximum dans la notion d'économie circulaire dès sa phase travaux. Pour ce faire, cette super structure est en bois de peuplier local et les planchers en épicéa du jura .



## Tout comme à l'origine

En extérieur, fin mai, la rotonde a retrouvé son lanterneau et en aout la façade principale à retrouver sa coiffe d'origine avec la pose des couvertures en bulbes sur les tourelles. Ils avaient été supprimés en 1954, au même titre que les vitrages de la grande nef et de la coupole lors d'une grande campagne de travaux de réfection.

L'opération, qui a eu lieu le 9 aout 2023, s'est bien déroulée et nous pouvons saluer le travail des entreprises et bureaux d'études qui travaillent sur le projet et ont permis de gruter chaque bulbe de 1800 kg chacun, de beaux bébés !

